



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

C.C.A.S du 06 février 2025



# Les contraintes pesant sur le fonctionnement en 2025

## BP 2025 - BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S.

### Le désengagement du Conseil départemental :

Perte sèche de 63 000 euros par rapport à 2023 ( de BP à BP ) pour l' E.A.J.; plus aucune subvention départementale ne finance l'action sociale du CCAS .

- Le pôle insertion de l'E.A.J. perd son principal financement ;
- Le pôle animation prévention perd son deuxième financement par ordre d'importance.

# Les contraintes pesant sur le fonctionnement en 2025

## BP 2025 - BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S.

### Le désengagement du Conseil départemental (suite) :

Dans ce contexte ce sont les réponses aux besoins d'insertion, de soutien à la parentalité, d'intergénérationnel et d'accompagnement de la jeunesse qui sont fragilisées ; les recherches de nouveaux financements ont été faites.

À ce stade, le seul partenaire avec qui de nouveaux financements pourraient se mettre en place serait la CAF mais le cahier des charges est exigeant ; la piste pour 2026 serait de se labeliser PAEJ\* dans le cadre de la nouvelle CTG\*\* , du nouveau PEDT\*\*\* et du projet social pour l' EAJ contractualisés avec la CAFY.

Le financement pourrait monter en 2027 de 30 % à 50% du socle de fonctionnement éligible (54 000 € maxi / ETP).

En 2025 il est prévu de recruter un Coordinateur jeunesse qui fera équipe avec deux animateurs professionnels de l'EAJ sur une partie de leur temps de travail ; pour 2025 seule la subvention de la CAF ALSH\*\*\*\* sera budgétée en augmentation (+ 7 500 € ).

\* POINT D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE JEUNES

\*\* CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CGT)

\*\*\* PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE (PEDT)

\*\*\*\* ACCUEILS DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT (ALSH)

# Les contraintes pesant sur le fonctionnement en 2025

Le besoin de financement du fonctionnement du budget annexe de Renaissance est prévu en augmentation du fait :

- d'un **contexte RH transitoire difficile** (1 agent budgété qui n'est pas en position d'activité + 1 autre au poste réaménagé, une équipe vieillissante induisant des arrêts plus fréquents devant être remplacés) ;
- de la **fin des recettes exceptionnelles** ou allègements de charges ayant profité aux exercices 2023 et 2024 (du fait de la régularisation d'anciennes subventions CNAV dues à Renaissance).

# Les autres contraintes

## Inflation 2025

- Conformément à la lettre de cadrage communale, l'inflation est prise en compte dans la limite de 2 %.
- Les prix 2025 du marché de la restauration des seniors progressent de + 4,62 % ce qui impacte les budgets du portage de repas à domicile et de la restauration de la résidence Renaissance.



# Les atouts pour relever les défis budgétaires de 2025

- **Les dernières réformes structurelles de l'offre de services du CCAS** (cession du SSIAD en 2023, cession de l'aide à domicile en 2024) préservent l'établissement des lourdes difficultés et incertitudes budgétaires que d'autres C.C.A.S. affrontent actuellement ; dans un secteur médico-social en profonde mutation, la cession de l'aide à domicile à un syndicat intercommunal expert n'était pas un disengagement mais bien un recentrage du CCAS sur ses missions régaliennes ; cette cession permet de redéployer en 2025 41 000 € sur des besoins prioritaires (dont jeunesse) .
- **La bonne gestion des deniers publics de 2024** permet une reprise de résultats 2024 sur 2025 en fonctionnement de plus de 140 000 € au budget principal de + de 50 000 € au budget annexe de Renaissance
- **Une politique tarifaire du CCAS ajustée aux coûts de revient**, préserve du décrochage budgétaire des activités telles Renaissance ou le portage de repas et veille au bon équilibre entre la part payée par l'utilisateur et le contribuable. Par exemple, au BP 2025 de Renaissance les recettes propres représenteront 82,5 % des dépenses et les recettes propres du portage de repas couvriront en 2025 l'ensemble des frais directs de cette activité.



# Les atouts pour relever les défis budgétaires de 2025 (suite)

## Investissements :

- La création d'une section d'investissement propre au budget annexe de Renaissance permet à cet équipement dorénavant de s'auto-financer par rapport à ses besoins.

*Au BP 2025 ses recettes propres d'investissement s'élèveront à plus de 130 000 €.*

- Dans le cadre du **plan pluriannuel d'investissement (PPI)** que Renaissance a contractualisé avec les Résidences Yvelines Essonne (RYE) et la CNAV s'ajoutent chaque année :
  - 30 000 € de subvention CNAV venant abonder le compte de la provision (PCRC\*) de Renaissance ;
  - 50 000 € de reconstitution contractuelle de cette PCRC\* ;
  - Soit 80 000 € mobilisables chaque année pour la rénovation des studios ou parties communes.



\* Participation pour couverture du renouvellement des composants



# Les atouts pour relever les défis budgétaires de 2025 (suite)

## La bonne organisation des moyens humains et le déploiement d'une assistance numérique adaptée :

- Un nouveau logiciel, SONATE, demandé par les équipes se déploie actuellement à Renaissance et au service aide à la personne du CCAS en mairie : facilitation du suivi medico-social, assistance à la facturation, télégestion de la tournée quotidienne du portage de repas ;
- Les service Aide à la personne et Evènementiel seniors achèvent leur fusion en 2025, offrant aux seniors un seul guichet en mairie pour tous leurs besoins et donc une organisation plus simple ;
- À l'EAJ une réorganisation de la direction fin 2024 répartit mieux la charge de travail en matière de pilotage et de management ; en outre l'ensemble des fiches de postes ont été revues pour instaurer le principe de la polyvalence afin de mieux assurer la continuité des actions mises en oeuvre .
- La direction du CCAS n'échappe pas à la réforme avec l'arrivée en 2025 d'un adjoint de direction qui partagera avec le directeur le pilotage des priorités et les responsabilités .





# Les objectifs 2025

Ils restent ceux qui ont été affirmés lors de la conclusion de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) du mandat en cours :

- Construire une politique jeunesse adaptée aux besoins des jeunes
  - Soutenir la parentalité
  - Favoriser l'intergénérationnel
  - Prévenir la solitude et l'isolement notamment des seniors
- 
- Construire une politique jeunesse adaptée aux besoins des jeunes :
    - C'est l'objectif fort de 2025 avec l'ouverture du LOCAL JEUNES rattaché à l'Espace André Joly : il représentera un sous budget annuel de l'EAJ significatif dont 50% de crédits CCAS redéployés
  - Soutenir la parentalité :
    - Poursuite des actions en cours malgré le contexte budgétaire
  - Favoriser l'intergénérationnel :
    - Il était au cœur des programmes 2024 et le sera en 2025
  - Prévenir la solitude et l'isolement notamment des seniors :
    - L'une des actions les plus efficaces est née en 2023, elle sera poursuivie et reste ouverte aux nouveaux inscrits : SELF – SENIORS.

# Evolution globale du budget principal de fonctionnement

## BP 2025 CCAS ( BUDGET PRINCIPAL + BUDGET ANNEXE DE RENAISSANCE )

Les dépenses globales du CCAS sont prévues en augmentées de +1,86 %, conformément au cadrage communal.

Cette restructuration budgétaire permet de redéployer des dépenses vers deux secteurs en tension.

### ● L'Espace André Joly

Il est confronté à deux défis spécifiques en 2025 :

- mettre en œuvre une nouvelle politique jeunesse à partir du local jeunes ;
- préserver son auto-financement dans le contexte du désengagement du Conseil départemental.

### ● La Résidence Renaissance

Elle est confrontée à une augmentation conjoncturelle de sa masse salariale.

# Zoom sur le nouveau service

## AIDE A LA PERSONNE / EVENEMENTIEL SENIORS (en mairie)

Ce service du CCAS a cédé son activité aide à domicile le 01/07/24 .

Repositionné dans une mission de guichet communal du soutien à domicile, il accueille, évalue, conseille et oriente les cellois en perte d'autonomie et en situation de handicap.

Il devient aussi le guichet de l'évènementiel seniors communal et à ce titre reprend le pilotage et la coordination de la programmation Cell'Seniors.

Enfin, il propose divers services aux cellois (portage de repas à domicile, inscriptions au self-restaurant municipal, téléassistance, cartes de transports, vigilance canicule, veille medico-sociale pour une quarantaine de cellois vulnérables signalés chaque année) .

### LE PORTAGE DE REPAS

Cette activité peine à renouveler ses usagers sortis en 2023 et 2024 et connaît donc un léger tassement malgré la grande satisfaction de ses usagers .

Budgétairement il compense avec ses recettes propres tous ses coûts directs y compris les salaires des deux livreurs mis à disposition par la Ville et leurs suppléants .



# Investissement - budget principal C.C.A.S.

## BP 2025 - BUDGET PRINCIPAL C.C.A.S.

Le besoin de financement de la section d'investissement 2025 du budget principal est estimé à 5 100 € ( 25 300 € de recettes en fonction 01 ne couvrant pas un total de dépenses de 27 700 € + des restes à réaliser de 2 700 € soit un total de 30 400 € de dépenses à couvrir sur les différents secteurs) .

### OPÉRATIONS NON VENTILABLES

#### Fonction 01

Fonction excédentaire en prévision de 25 300 € comprenant les recettes d'investissement : le FCTVA, la dotation aux amortissements, le financement des restes à réaliser 2024 et la reprise du résultat 2024 d'investissement (compte 001).

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU C.C.A.S.

#### Fonction 020

Provision de 1 300 € pour renouveler le cas échéant du petit équipement administratif pour le CCAS.

### ACTIVITÉ PORTAGE DE REPAS

#### Fonction 4238

Provision de 9 000 € pour remplacer des armoires froides et du mobilier du local d'allotissement des repas et des vestiaires attenants.

### EAJ

#### Fonction 428

Les investissements affectés au bâti du local jeunesse ont été inscrits au budget de la Ville .

les investissements liés aux activités gérées par le CCAS sont prévus au budget principal du C.C.A.S. à hauteur de 17 400 € ( dont plus de 10 000 € pour le nouveau LOCAL JEUNES ).

# Investissement - Budget annexe Renaissance

## **BP 2025 BUDGET ANNEXE RENAISSANCE**

La section d'investissement de Renaissance créée en 2023 s'autofinance grâce aux provisions d'amortissements ( 23 000 €) , aux depots de cautions (6 400 €) et à une reprise du résultat 2024 au compte 001 estimée à 82 500 €.

Les niveaux d'investissement de 2023 et de 2024 ont été respectivement de 33 000 € et de 45 000 €.

Pour 2025, le programme détaillé sera présenté avec la proposition de BP 2025.

# Synthèse du ROB

Le besoin de financement global de l'établissement public  
C.C.A.S. pour 2025 ( subvention demandée à la Ville )  
est estimé, à l'occasion du DOB,  
à 390 300 €,  
à comparer au BP 2024 de 333 901,32 €.

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

